



Suivez l'actualité de BIC sur  @BicGroup  

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Réuni sous la présidence de M. Bruno Bich le vendredi 10 février 2017, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris connaissance des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et a arrêté les décisions suivantes :

Rémunérations au titre de l'exercice 2016 :

- **M. Bruno Bich, Président du Conseil d'administration :**
 - M. Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 200 000 euros et n'a pas perçu de rémunération variable.
- **M. Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué :**
 - Part variable de la rémunération 2016 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 255 000 dollars américains (230 519 euros¹), la part variable de M. Gonzalve Bich a été arrêtée à 258 400 dollars américains (233 592 euros¹), soit 101,3 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2016 (à paraître).
 - Part fixe 2016 : la part fixe de la rémunération de M. Gonzalve Bich avait été précédemment arrêtée à 400 000 dollars américains (361 598 euros¹) à compter de juin 2016.
- **M. James DiPietro, Directeur Général Délégué :**
 - Part variable de la rémunération 2016 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 333 500 dollars américains (301 482 euros¹) la part variable de M. James DiPietro a été arrêtée à 344 850 dollars américains (311 743 euros¹), soit 103,4 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2016 (à paraître).
 - Part fixe 2016 : la part fixe de la rémunération de M. James DiPietro avait été précédemment arrêtée à 500 000 dollars américains (451 998 euros¹) à compter de juin 2016.
- **Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**
 - Part variable de la rémunération 2016 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 132 750 euros, la part variable de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 138 591 euros, soit 104,4 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2016 (à paraître).
 - Part fixe 2016 : la part fixe de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 295 000 euros pour l'exercice 2016.

Rémunérations au titre de l'exercice 2017 :

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2017, soit :

- 204 000 euros (+2% vs 2016) pour M. Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration ;
- 500 000 dollars américains (451 998 euros¹) (+25% vs 2016) pour M. Gonzalve Bich, qui a été promu Directeur des Opérations et Directeur Général Délégué ;
- 515 000 dollars américains (465 558 euros¹) (+3% vs 2016) pour M. James DiPietro, Directeur Général Délégué ;
- 300 900 euros (+2% vs 2016) pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

¹ Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2016 (1 € = 1,1062 USD).

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2017 de la part variable de leur rémunération, soit :

- 85 % de la part fixe pour M. Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué ;
- 75 % de la part fixe pour M. James DiPietro, Directeur Général Délégué ;
- 45 % de la part fixe pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Attribution d'actions sous condition de performance :

Il est attribué gratuitement, à chacun des bénéficiaires ci-après, des actions de la Société, sous conditions de performance :

- 8 000 actions pour M. Gonzalve Bich, Directeur Général Délégué ;
- 8 000 actions pour M. James DiPietro, Directeur Général Délégué ;
- 3 250 actions pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

L'acquisition définitive et le transfert de propriété interviendront le 31 mars 2020 sous la condition de la réalisation des deux objectifs suivants : la croissance du chiffre d'affaires et les flux nets de trésorerie résultant des opérations et changements dans les stocks, en pourcentage du chiffre d'affaires.

* *
*

CONTACTS

Contacts relations investisseurs : +33 1 45 19 52 26

Sophie Palliez-Capian
sophie.palliez@bicworld.com

Katy Bettach
katy.bettach@bicworld.com

Contacts Presse

Albane de La Tour d'Artaise
albane.delatourdartaise@bicworld.com

Priscille Reneaume : +33 1 53 70 74 70
preneaume@image7.fr

Pour plus d'informations, consulter le site : www.bicworld.com

AGENDA 2017 (TOUTES LES DATES SONT A CONFIRMER)

Résultats du 1 ^{er} trimestre 2017	26 avril 2017	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2017	10 mai 2017	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 2 ^{ème} trimestre 2017	03 août 2017	Conférence téléphonique

À PROPOS DE BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 2 025,8 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60. BIC fait également partie des indices ISR suivants : CDP's Climate A List, CDP's Supplier Climate A List, CDP Supplier Engagement Leader Board, FTSE4Good indexes, Ethibel Sustainability Index (ESI) Excellence Europe, Euronext Vigeo – Eurozone 120, Euronext Vigeo – Europe 120, Stoxx Global ESG Leaders Index.

